



## FICHE TECHNIQUE

### WC BIO

#### BIOLIQUEFACTEUR ENZYMATIQUE DÉGRADANT DES CELLULOSES PAPIERS DANS LES EVACUATIONS – CANALISATIONS – FOSSES D'ÉVACUATIONS D'EFFLUENTS USAGE PROFESSIONNEL

*WC BIO est une préparation à base d'une association d'enzymes spécifiques et d'agents hydratants non ioniques, catalyseurs renforceurs d'activité additifs stabilisants.*

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE OPAQUE
Densité	: 1020 G/L
Réaction chimique	: PRATIQUEMENT NEUTRE
PH pur	: 5.50 ENVIRON
Tension superficielle à 1%	: 31.2 DYNES/CM
Couleur	: BEIGE
Odeur	: AMANDE AMERE

#### PROPRIETES PRINCIPALES

*WC BIO **dégrade** et **liquéfie** progressivement les dépôts solides constitués d'amas de dérivés de celluloses notamment de papier wc, de matières organiques fécales présents dans les évacuations et rejets, et stagnants pendant la nuit ou en période de non utilisation des sanitaires.*

*WC BIO **évite les mauvaises odeurs** générées le plus souvent par les gaz produits par les microorganismes généralement anaérobies présents dans les dépôts solidifiés.*

*WC BIO constitue également un produit d'hygiène biologiquement nettoyant, actif pour éliminer les amas, les fibres, feuilles de celluloses à l'origine de l'obstruction des conduits d'évacuation, siphons de sols, notamment dans les évacuations des locaux sanitaires, des stades, aires de repos d'autoroute.*

*WC BIO réduit les risques d'obstruction, de colmatage, d'engorgements qui nécessitent des opérations de curage fréquents ou coûteux, des siphons, canalisations, fosses, cuves des WC mobiles, WC de chantier, évacuations des eaux usées, eaux vannes.*

*WC BIO contribue à la protection de l'environnement, à l'amélioration de l'odeur et de l'hygiène.*

#### MODES ET DOSES D'EMPLOI

#### **BIEN AGITER LE PRODUIT AVANT TOUTE INCORPORATION**

#### ***1/Traitement des WC mobiles :***

*A la mise en fonctionnement ou après une opération de pompage –réaliser un nettoyage complet, verser le produit, compléter avec de l'eau pour la mise à niveau*

#### **CONCENTRATION MOYENNE D'UTILISATION POUR UN APPAREIL :**

Capacité de la cuve du WC à réticulation	Nombre de grammes de produit à ajouter
10 litres	80 à 100 ml
20 litres	160 à 200 ml

*Apports à renouveler selon la fréquence d'utilisation, la périodicité des vidanges de la cuve, l'apparition de dépôts solides, amas de feuilles de papier wc, mauvaises odeurs et la température ambiante de l'environnement.*



NB : généralement, suivant intensité fréquentation et température ambiante, permet un usage de 6 jours minimum à 40 jours maximum avant de renouveler.

## **2/Traitement des fosses septiques et fosses de relevage à effluent :**

Indication à moduler selon la charge en matières organiques, l'importance des rejets, le nombre d'utilisateurs.

**Traitement initial** → apporter 0,8 L à 2,5 L par m<sup>3</sup> de capacité des fosses par semaine jusqu'à suppression des mauvaises odeurs

**Traitement d'entretien régulier** → apporter 0,2 L à 0,5 L par m<sup>3</sup> de capacité des fosses par semaine.

## **3/Traitement des canalisations :**

**Traitement initial d'apport choc** → Prédiluer le produit à raison d'une partie pour 3 à 4 parties d'eau tiède et introduire dans les évacuations à traiter. **Renouveler l'opération hebdomadairement**

**Traitement d'entretien régulier** → Prédiluer le produit à raison d'une partie pour 8 à 10 parties d'eau tiède et déverser dans les points à traiter une fois par mois dans les évacuations.

## **RECOMMANDATIONS**



H318 Provoque des lésions oculaires graves

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conserver dans un local frais (entre +5° et 30°C), à l'abri du gel dans son emballage d'origine.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux, la peau : laver immédiatement pendant 15 minutes à l'eau claire.

Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

**Toujours effectuer au préalable, une vérification de compatibilité avec le matériel entrant en contact.**

### EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

#### **Assurance qualité ISO 9001**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.